

PACTE PLP

ARME DE DESTRUCTION MASSIVE DE NOTRE MÉTIER

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

UNE REVALORISATION SOCLE INSUFFISANTE

La revalorisation « socle » s'applique à tous les échelons et se fera par le biais de la revalorisation de la prime ISOE. Cela représente environ 92€ net par mois. Cette revalorisation ne rattrape pas, bien sûr, l'inflation de ces derniers mois et correspond donc, in fine, à une perte de pouvoir d'achat qui s'additionne à celle des années précédentes... **Par conséquent, la seule solution qui s'offrirait aux collègues pour « perdre moins », serait d'accepter les missions du Pacte.**

LE « PACTE » : QU'EST-CE QUE C'EST ?



Comment accepter le Pacte en plus si ce n'est au détriment des conditions de travail et de la qualité du travail avec les élèves ? D'autant que pour les PLP, le pacte ne sera pas sécable c'est-à-dire divisible en briques. **Pour les PLP c'est le mur entier : pas moins de 6 briques !**

QUI EST CONCERNÉ-E ?



Les PLP et les CPE, titulaires ou non, sur la base du volontariat, pour une durée d'une année scolaire.

Pas de volontaires, pas de Pacte !

AGGRAVATION DE
LA PERTE
DE SENS DU
MÉTIER

QUELLE MISE EN ŒUVRE ?



Dans le cadre de l'autonomie des établissements, c'est le ou la chef-fe d'établissement qui sera responsable de la mise en place du dispositif. Aucun doute, la pression managériale sera à son comble.

DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES



Bras armé de la réforme Macron du LP : tous les dispositifs éligibles sont les mesures sur lesquelles elle repose. **C'est aussi un levier pour attaquer le statut.**

- ✗ Augmentation du temps de travail et explosion des ORS
- ✗ Menace d'annualisation
- ✗ Hiérarchies intermédiaires et caporalisation au détriment des collectifs de travail
- ✗ Concurrence entre collègues et Inégalités salariales femmes/hommes renforcées
- ✗ Individualisation de la rémunération

**EN MOYENNE,
DÉJÀ 43H DE TEMPS DE
TRAVAIL PAR SEMAINE !**

**SANS PACTE,
PAS DE
RÉFORME !**

LES MISSIONS DU PACTE

Missions (Briques)	Volume Annuel	Part fonctionnelle de l'ISOE (Prime)
Assurer les remplacements de courte durée	18h	1 250 euros bruts
Intervention dans le cadre de la découverte des métiers au bénéfice des collégiens.	24h	1 250 euros bruts
Enseignement et accompagnement dans les périodes post bac professionnel.	24h	1 250 euros bruts
Enseignement complémentaire en groupes d'effectifs réduits.	24h	1 250 euros bruts
Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique	Pas quantifié	1 250 euros bruts
Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers.	Pas quantifié	1 250 euros bruts
Encadrement de la découverte des métiers dans les classes de 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème} .	Pas quantifié	1 250 euros bruts
Accompagnement des élèves en difficulté.	Pas quantifié	1 250 euros bruts
Accompagnement vers l'emploi.	Pas quantifié	1 250 euros bruts

LE PACTE

C'EST...

- ✘ 6 BRIQUES OBLIGATOIRES
- ✘ 1 MISSION = 1 BRIQUE = 1250€ EN PRIME
- ✘ VERSÉ SUR 9 MOIS
- ✘ L'OBLIGATION D'ASSURER LES REMPLACEMENTS
- ✘ UNE LETTRE DE MISSION CONTRACTUELLE

EXPLOSION DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES DE SERVICE
18H+ 2 HSA + 6 MISSIONS DONT CERTAINES
NE SONT PAS QUANTIFIÉES !



TRAVAILLER PLUS POUR
PERDRE MOINS



REVENDIQUONS

UNE REVALORISATION SALARIALE SANS CONTREPARTIE AVEC

- UN RATTRAPAGE DE 400 €
- LE SMIC À 2000 € BRUT
- UNE AUGMENTATION DU POINT D'INDICE
- L'ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

CGT Educ'action

263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

www.cgteduc.fr

0155827655 • unsen@cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgt_educ



@cgteducation